



**HAL**  
open science

# Le métier de scribe-secrétaire dans l'Antiquité et la sténographie latine

Illo Humphrey

► **To cite this version:**

Illo Humphrey. Le métier de scribe-secrétaire dans l'Antiquité et la sténographie latine. Écritures normées et professions (Moyen Âge - XVIe s.), 2019. hal-03059274

**HAL Id: hal-03059274**

**<https://hal.science/hal-03059274>**

Submitted on 21 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Écritures normées et professions (Moyen Âge - xvi<sup>e</sup> siècle)

études réunies par  
Maria Cristina PANZERA et Marco CONTI





**Écritures normées  
et professions  
(Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle)**

Ausonius Éditions  
– Scripta Mediævalia 39 –

Écritures normées et professions  
(Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle)

*études réunies par*  
*Maria Cristina Panzera et Marco Ponti*

*Ouvrage publié avec le concours de l'EA 4593 CLARE*  
*Université Bordeaux Montaigne*

– Bordeaux 2019 –

## Sommaire

Marco Conti & Cristina Panzera, <i>Introduction</i>	9
➤ Illo Humphrey, <i>Le métier de scribe-secrétaire dans l'Antiquité et la sténographie latine</i>	15
Michaël Cousin, <i>À la recherche des normes de l'écriture épistolaire chez les chrétiens d'Al-Andalus au IX<sup>e</sup> siècle</i>	33
Gaël Chenard, <i>La norme comptable capétienne au XIII<sup>e</sup> siècle : une certaine écriture de la réalité</i>	47
Marco Conti, <i>La documentation comptable de Bologne (fin du XIII<sup>e</sup>-début du XIV<sup>e</sup> siècle)</i>	59
Sergio Lubello, <i>Les notaires et la plume dans le Moyen Âge italien</i>	75
Maria Cristina Panzera, <i>Les livres pour secrétaires à la Renaissance : nouvelles approches de la question de la norme</i>	87
Michel Pretalli, <i>Normes de composition dans les dialogues sur l'art de la guerre de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle</i>	101

## Le métier de scribe-secrétaire dans l'Antiquité et la sténographie latine

*Illo Humphrey*

La sténographie latine fait l'objet de recherches poussées en Europe, de manière continue, depuis la publication de l'ouvrage monumental de Janus Gruter, paru en 1603. Ensuite, se sont succédés de nombreux ouvrages sur le sujet<sup>1</sup>. Au XXI<sup>e</sup> siècle, un petit groupe de chercheurs a repris le flambeau, comme il se doit, et continue la tradition de recherche paléographique dans ce domaine<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'une branche importante de la paléographie latine, indispensable aux recherches historiques et historiographiques sur les sources anciennes, et une discipline ancestrale qui faisait partie intégrante de la panoplie des compétences des *scribes-secrétaires* de langue latine à partir du I<sup>er</sup> siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à la fin de la dynastie carolingienne au X<sup>e</sup> siècle.

Durant la période romaine, post-romaine et jusqu'à la Renaissance incluse, on constate que le rapport entre *tradition orale* et *tradition écrite* reste très subtil et très fragile, fragilité qui est illustrée par l'expression latine bien connue "*verba volant scripta manent*". Ainsi, le métier de *scribe-secrétaire*, jouant un rôle primordial dans la gestion et l'évolution des cultures, des langues et des civilisations, apparaît comme une fonction sociétale indispensable qui assure le maintien de la mémoire du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité dans toute sa diversité. Nous nous proposons ici de revisiter cette période entre le I<sup>er</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, et de mettre en évidence le métier du *scribe-secrétaire* en rapport avec la sténographie latine.

### LE MÉTIER DU SCRIBE

La fonction ancienne de *notarius* met en relief le rapport étroit qui existe entre *orator* et *scriptor*, entre *oratio* et *scriptura*, entre *traditio* et *verbum scriptum*, et relève, comme il se doit, de *l'ars dictaminis*<sup>3</sup>, ou, plus précisément, de *l'ars rhetorica*, qui est la septième discipline du *canon des septem artes liberales*<sup>4</sup>.

1 Carpentier 1747, Kopp 1817-1829, Schmitz 1893-1895, Chatelain 1900, Mentz 1944, Bischoff 1965, Boge 1973, Costamagna *et al.* 1983, Teitler 1985, etc.

2 Signalons en particulier Denis Muzerelle en France, David Ganz en Grande Bretagne, Martin Hellmann en Allemagne, Michael Idomir Allen aux États-Unis d'Amérique. Pour nos contributions cf. <https://u-bordeaux3.academia.edu/IlloHumphrey> et [www.researchgate.net/profile/Illo\\_Humphrey/publications](http://www.researchgate.net/profile/Illo_Humphrey/publications).

3 Camargo 1991.

4 Cf. Rajna 1928, Marrou 1969, 18-19, Humphrey 2010, 44.

Le métier de *scribe-secrétaire* professionnel ancien faisait appel à de multiples facettes du processus cognitif. Tel le métier d'interprète simultané, il exigeait une virtuosité d'exécution précise, une bonne oreille musicale et une bonne mémoire associative. Il impliquait à la fois la fabrication et la conservation des documents produits, et présupposait souvent une aisance dans plusieurs domaines : la fabrication d'*atramentum* (encre), la fabrication des *calami*, *styli* et *pennæ* (calames, stylets, plumes), le maniement des supports d'écriture, tels les *volumina* (rouleaux de parchemin ou de papyrus), *tabellæ* (tablettes de cire ou de bois), *tabulæ* (tablettes de cire ou de bois), *membranæ tabellæ* (tablettes de parchemin), *ostraka* (fragments de terre cuite)<sup>5</sup>.

Formés très jeunes, les *scribes-secrétaires*, garçons et filles, semble-t-il, devenaient plus tard des fonctionnaires et appariteurs subalternes de justice, de l'administration publique, de l'administration militaire, rattachés tantôt à un *senator* (sénateur), tantôt à un *quaestor* (officier chargé des finances), tantôt à un *magistratus* (magistrat, fonctionnaire, élu), tantôt à un *minister* (officier civil, agent de l'état, fonctionnaire), tantôt à un *praepositus militum* (officier militaire)<sup>6</sup>, etc. Ce métier donc, pour ce qui est de la langue latine, remonte à l'administration romaine, et fut fortement influencé par l'œuvre de Marcus Tullius Cicero, notamment par son traité *Dialogi tres de oratore* et par ses divers recueils de correspondance (*Epistolæ ad Atticum*, *Epistolæ ad familiares*, etc.).

Par la suite, le métier de *scribe-secrétaire* a été fortement influencé, dès le 1<sup>er</sup> siècle, par la civilisation chrétienne naissante, et ce via la rédaction des livres et épîtres du Nouveau Testament et celle des multiples copies, traductions et commentaires des *Écritures Saintes*, l'Ancien et le Nouveau Testament, y compris τὰ Ἑξάπλά réalisés par Hexaples d'Origène ("l'Homme d'acier") rédigés vers l'an 243-244, via la *Biblia Sacra Vulgata*. Cette dernière avait été réalisée par Jérôme de Stridon entre l'an 390 et l'an 405<sup>7</sup>. Enfin, à partir des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles, les compétences des scribes sont au service de l'administration ecclésiastique et des écrits prastriques, aussi bien en Europe qu'en Numidie.

À l'instar de la tradition romaine, on observe dans l'administration ecclésiastique que les *scribes-secrétaires*, appelés parfois *pueri notarii* ou *pueri exceptores*<sup>8</sup>, furent formés très jeunes, et, une fois le métier acquis, furent affectés aux divers services de l'église, dans les chancelleries des papes, des cardinaux, des archevêques, des évêques, des abbayes, des cathédrales, etc. Au IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle, on sait, par exemple, que l'évêque d'Hippo Regius, Aurelius Augustinus, avait à son service plusieurs *notarii-exceptores* qui transcrivaient ses sermons quotidiennement sur le vif en sténographie latine<sup>9</sup>.

L'évolution de ce métier, en rapport avec la sténographie latine, se poursuit dans l'administration mérovingienne des V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, puis dans l'administration carolingienne

5 Voir Bakhouché, Beys *et al.* 2010, Marichal 1979, 436-452.

6 Lebastard-Delisle 1841, 30-31, Reynolds & Wilson 1991, 1-43 et 79-121, 122-163.

7 Michael Law 2007, 30-48, Salvesen 1998, Bernard de Montfaucon 1655-1741.

8 Sotinel, 1998, 107-110, Marucchi, 1912, 368-374. Marucchi conteste l'idée que "*puer exceptor*" signifie *enfant sténographe*.

9 Jaspers 2002, 8-9, Ohlmann 1905, 273-279 et 312-319 ; cf. Augustinus, *Enarratio in Psalmum LI (Sermo ad populum : David figura Christi § 1)*.

entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, attestée par de nombreux formulaires et manuels de *l'ars dictaminis*<sup>10</sup>, c'est-à-dire l'art de la composition des lettres, diplômes, chartes, contrats, testaments et autres documents officiels, par un très grand nombre de documents d'archives, de cartulaires<sup>11</sup>, et par de nombreuses gloses et de nombreux glossaires-lexiques dans des manuscrits littéraires, atteignant son âge d'or dans le réseau monastique de l'*ordo palatii* en Neustria au IX<sup>e</sup> siècle carolingien<sup>12</sup>.

#### LES NOTAE TIRONIANAE

La sténographie latine, aujourd'hui appelée communément "*notes tironiennes*", est désignée ainsi d'après son légendaire inventeur Marcus Tullius Tiro, dont l'existence est attestée par plusieurs générations d'écrivains romains de l'Antiquité, à commencer par Marcus Tullius Cicero lui-même<sup>13</sup>, jusqu'à Aulus Gellius, mort vers l'an 180<sup>14</sup>. D'après le témoignage de Plutarque, Tiro fut le "*libertus ab epistulis*" de Marcus Tullius Cicero<sup>15</sup>, c'est-à-dire son affranchi *scribe-secrétaire* et intendant du célèbre sénateur romain<sup>16</sup>. Étant, semble-t-il, de trois ans plus jeune que son maître, Tiro serait né dans la même localité que Marcus Tullius Cicero, à savoir Arpinum, vers l'année de Rome 649-650 (l'an 105-104 a.C.), et mourut à Puteoli vers l'année de Rome 749-750 (l'an 4 a.C.), à l'âge de cent ans.

Tiro, dont nous savons relativement peu, fut "*libertus ab epistulis*", chargé de l'enregistrement, de la gestion et de l'archivage des documents écrits, ayant obtenu sa liberté vers l'an 701 de Rome (l'an 53 a.C.). Il fut vraisemblablement d'origine grecque, toutefois, sur ce point, nous ne possédons aucune information précise. Il aurait accompagné Marcus Tullius Cicero en Cilicie (province romaine d'Anatolie méridionale, aujourd'hui la province d'Adana, en Turquie) pendant que ce dernier y fut gouverneur à partir de l'année de Rome 703 (l'an 51 a.C.). Il aurait été mandaté par Marcus Tullius Cicero d'élaborer un système de tachygraphie à partir de l'écriture grecque, dans le but d'enregistrer simultanément ses discours prononcés au sénat. Il avait ainsi la charge de la gestion des écrits de son maître, et aurait lui-même, après la mort de Marcus Tullius Cicero, organisé et édité l'ensemble du patrimoine littéraire de celui-ci.

Toutefois, il faut préciser que la désignation moderne, "*notae tironianae*", ne se rencontre jamais dans les manuscrits pré-carolingiens et carolingiens ; en effet, celle-ci est une invention des humanistes du XVII<sup>e</sup> siècle. Avant cette époque, la sténographie latine est connue sous

10 Giry 1894, 479-492, Camargo 1991, Worstbrock *et al.* 1992, Scalfati 2012. Voir aussi à bon escient Grévin & Turcan-Verkerk 2015.

11 Cf. la série des *Chartae Latinae Antiquiores* éd. Bruckner & Marichal 1981-1982, XI et IX.

12 Humphrey 2007 et Humphrey 2010, 40-112.

13 *Epistolarum ad Atticum* VII, 2, § 3 ; VII, 5, § 2 ; *Epistolae ad Familiares*, XVI, *epistolae* 1-26.

14 *Noctes Atticae*, Liber I, 7 : 1 ; V1, 3 : 8 ; VII, 2 ; XIII, 9 : 1 et 21[20] : 16 ; XV, 6 : 2.

15 Plutarque, *Vies parallèles, Cicéro*, éd. C. Sintenis 1853, vol. IV, 279 : 20, XLI : § 881.

16 Petrucci [1989] 1992, 71 ; Ganz 1990, 35.



plusieurs désignations différentes, en l'occurrence : *notæ*<sup>17</sup>, *notæ Ciceronis*<sup>18</sup>, *notæ Senecae*<sup>19</sup>, *Vulgares Notæ Romanorum*<sup>20</sup>. En effet, le nom de Tiro n'est associé à la sténographie latine qu'à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, dans le milieu des humanistes français, néerlandais et allemands, tels que Janus Gruter et ses amis, collègues et collaborateurs Giuseppe Giusto Scaligero et Marcus Welser<sup>21</sup>. Dans l'Antiquité, la sténographie latine fut appelée soit *notæ*, soit *vulgares notæ Romanorum*, soit *notaria*.

Le métier de *notarius-scriba* professionnel trouve ses origines, comme indiqué plus haut, dans l'administration romaine, et se poursuit tout naturellement dans l'administration ecclésiastique. On observe que la pratique courante de la sténographie latine semble faire partie systématiquement des compétences du *scribe-secrétaire* professionnel pendant toute la période romaine impériale et encore pendant toute la période dite patristique, jusqu'au X<sup>e</sup> siècle carolingien inclus. À partir du X<sup>e</sup> siècle, on observe que la sténographie latine tombe peu à peu en désuétude et ne semble plus faire partie des compétences exigées des scribes et copistes.

Passons en revue maintenant les différentes attestations historiques sur la pratique de la sténographie latine à partir du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Ces attestations, à travers l'étude des *notes tironiennes*, mettent en évidence le puissant trait d'union administratif et culturel entre la période romaine et les périodes post-romaines (mérovingienne, carolingienne, et post-carolingienne), dont la renaissance carolingienne aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles est un témoin éloquent.

## QUELQUES SOURCES

### Les glossaires

Les manuscrits qui retiennent l'attention de cette étude sont avant tout des glossaires-lexiques de sténographie latine, dont les deux plus anciens connus sont datables respectivement au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle, en l'occurrence : le *Codex Cassellanus* et le *Codex Guelferbytanus*<sup>22</sup>. L'origine de ces deux manuscrits semble être l'abbaye bénédictine de Saint-Amand-en-Pévèle (aujourd'hui Saint-Amand-les-Eaux), qui faisait partie de l'*ordo palatii*<sup>23</sup>, c'est-à-dire le réseau royal d'abbayes et de cathédrales en *Neustria*.

17 Paris, BnF, Fonds latin 8777, Glossaire tironien (IX<sup>e</sup> s., origine : Saint-Pierre de Corbie [?]).

18 *Codex Cassellanus* : Kassel, Gesamthochschule, 2<sup>o</sup> Ms. philol. 2 (IX<sup>e</sup> s.), cf. édition-facsimilé, Ferdinand Ruess, 1914, f. 1v ; Wolfenbüttel, *Codex Guelferbytanus* 9, 8 Aug. 4 (IX<sup>e</sup> s.), f. 1r : "*In Christi Nomine Incipiunt Notæ Senecæ*" ; Johann von Heidenberg von Tritthenheim 1518 (2 parties en 1 volume, *in-quarto*), Qvi-recto et Qvi-verso : "...*Psalterium notis Ciceronis descriptum*".

19 Paris, BnF, Fonds latin 8779, Glossaire tironien (IX<sup>e</sup> s., origine : Saint-Pierre de Corbie [?]).

20 Paris, BnF, Fonds latin 7493, Manuscrit composite, Glossaire tironien, f. 105r-167v (IX<sup>e</sup> s., origine [?]).

21 Janus Gruterus [1603], 1616.

22 *Codex Cassellanus* : Kassel, Gesamthochschule, 2<sup>o</sup> Ms. philol. 2, vers l'an 799, cf. Ruess éd. 1914, f. 1v ; Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, *Codex Guelferbytanus* 9, 8 Aug. 4 (IX<sup>e</sup> s.), f. 1r : "*In Christi Nomine Incipiunt Notæ Senecæ*".

23 Heuclin 1988, 331, 334, 335, cf. 337, carte géographique : '*L'Ordo Palatii' en Neustrie*.

Ces deux manuscrits contiennent chacun un *commentarius* (glossaire-lexique de *notes tironiennes*), à peu près identique, d'environ 14 000 signes sténographiques, lesquels incluent un précis de grammaire, un syllabaire, puis l'ensemble du vocabulaire latin romain et ecclésiastique. La pratique de la sténographie latine est attestée par de très nombreux manuscrits et documents d'archives mérovingiens et carolingiens issus des *scriptoria* de la *Neustria*. Les manuscrits qui conservent les textes et les gloses en sténographie latine sont de types très variés. On y trouve des textes scientifiques, philosophiques, littéraires, théologiques, bibliques, liturgiques, musicaux, mais aussi des psautiers, des recueils de lettres et de diplômes, originaires des *scriptoria* de plusieurs abbayes : Saint-Amand-en-Pévèle, Saint-Pierre de Corbie, Saint-Riquier, Saint-Bertin de Sithiu (Saint-Omer), Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien de Compiègne, Saint-Rémi de Reims, Saint-Denis-en-France, Sainte-Croix-Saint-Georges-Saint-Etienne de Chelles, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury-sur-Loire), Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ferrières-en-Gâtinais, Saint-Martin de Tours. Mentionnons aussi le double monastère pour femmes Sainte-Marie et Saint-Jean de Laon, la *schola palatina* d'Aix-la-Chapelle, dirigée par Alcuin d'York entre 782 et 796, la *schola palatina* de Laon, dirigée par l'Irlandais Iohannes Scottus Eriugena vers l'an 845<sup>24</sup>, etc. À noter que certains de ces établissements, en matière de science, philosophie, théologie, liturgie, musique, littérature, puis en matière de production de manuscrits enluminés, sont devenus dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle des écoles supérieures et des centres d'érudition carolingiens, dirigés par des savants de haut niveau et dotés de fonds de bibliothèque prestigieux<sup>25</sup>, faisant ainsi la fierté du réseau royal carolingien de l'*ordo palatii*.

L'un des derniers témoins connus de sténographie latine se trouve dans les gloses abondantes sténographiées qui accompagnent le traité *De musica* d'Aurelius Augustinus conservé dans le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds latin 7231<sup>26</sup>. Ce manuscrit, qui date du premier quart du XI<sup>e</sup> siècle, est originaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Martial de Limoges, qui fut fondée en 848 sous le haut patronage de Carolus Calvus (Charles II, dit "le Chauve", 823 – †877), petit-fils de Charlemagne, roi d'Aquitaine, et plus tard empereur de 875 à 877<sup>27</sup>. L'écriture de ce manuscrit est attribuée au moine Ademar Cabanensis ou Ademar Engolismensis<sup>28</sup>.

24 Bischoff [1994] 2007, 1-114 ; Humphrey 2010, en particulier chap. 1 : "Boethius and Alcuin of York", 49-59 ; chap. 4 : "Boethius and Iohannes Scottus Eriugena", 79-89.

25 Vernet dir. 2008, 2-13 (3 planches) ; Riché 1979, Mostert 1989, 46, 48 et *passim* ; McKitterick 1990, 179-182, 199, Humphrey 2010, 49-59.

26 Ce ms. serait un autographe de la main d'Adhémar de Chabannes lui-même. Il contient, entre autres, le traité de Saint Augustin, *De musica*, aux feuillets 62 à 83v inclus. Les gloses abondantes interlinéaires et marginales en sténographie latine se trouvent aux feuillets 62 à 66v. Sur cet auteur Vezin 1965, Landes 1998 et Bourgain 2003.

27 Humphrey 2010, 71-78 ; Boyer 2013, Nelson 1994.

28 Adhémar de Chabannes, ou Adhémar d'Angoulême, fut moine bénédictin à Saint-Martial de Limoges et à Saint-Cybard d'Angoulême ; il est né vers 986 à Chabannes (auj. Chabanais [?], Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente, ou bien Chabannes Saint-Pierre-de-Fursac [?], Nouvelle-Aquitaine, Département de la Creuse). Il est mort à Jérusalem [?] vers 1034. L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas d'affirmer que l'auteur des gloses en *notes tironiennes* fut Adhémar de Chabannes lui-même. Il se peut, en effet, que les gloses sténographiées aient été déjà présentes dans l'exemplaire

L'utilisation courante de la sténographie latine est attestée abondamment par plusieurs générations de philosophes, hommes d'état, théologiens, écrivains et historiens grecs et latins de la haute et de la basse Antiquité jusqu'à la Renaissance, par Marcus Tullius Cicero, Plutarque, Sénèque, Suetone, etc. Délaissée depuis le x<sup>e</sup> siècle, la sténographie latine a connu un bref regain d'intérêt au xii<sup>e</sup> siècle grâce à Thomas Beckett<sup>29</sup>, et plus tard, au xvi<sup>e</sup> siècle, grâce à Johannes Trithemius<sup>30</sup>, mais c'est surtout grâce aux humanistes J. Gruterus, G. S. Scaligero et M. Velserus des xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles que le grand renouveau des *notes tironiennes* eut lieu. Ce grand renouveau des xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles fut le point de départ de nombreux travaux sur la sténographie latine à l'époque moderne. Ainsi, on observe que les *notes tironiennes* ont été utilisées couramment dans toutes les facettes de l'administration de la Rome impériale, puis, à partir de l'époque de saint Cyprien de Carthage, semble-t-il, (ca. 20 – † ca. 255-258), dans toute l'administration ecclésiastique et aussi dans l'administration gallo-romaine. Ensuite, leur utilisation est attestée abondamment dans les documents diplomatiques et administratifs mérovingiens, provenant notamment de Saint-Martin de Tours<sup>31</sup>. Mais, c'est à la fin du viii<sup>e</sup> siècle et durant la majeure partie du ix<sup>e</sup> siècle, que les *notes tironiennes* ont connu une véritable renaissance, surtout dans territoire de la *Neustria*. Ainsi, du ix<sup>e</sup> siècle il nous reste de très nombreux manuscrits contenant des textes, gloses, glossaires, diplômes et documents de tout genre (bibliques, liturgiques, diplomatiques, littéraires, scientifiques, philosophiques, musicaux, etc.), écrits en sténographie latine. Ce renouveau d'intérêt pour la sténographie latine correspond, sans doute, à la grande "*correctio*" ou "*renovatio*" entreprise sous l'impulsion de Charlemagne, avec le concours d'Alcuin d'York et de ses *proceres* (nobles) et *missi dominici* (envoyés spéciaux royaux), aboutissant le 23 mars 789 à la promulgation du célèbre *Capitularium XXII* intitulé "*Admonitio generalis*", article 72. Ce texte précise les disciplines qui font l'objet d'enseignement de la part des clercs :

*Sacerdotibus - Et ut scolae legentium puerorum fiant - Psalmos - notas - cantus - computum [sic pour: computum] - grammaticam - per singula monasteria vel episcopia et libros catholicos bene emendate [emendatos].*

Nous pouvons traduire un peu librement :

Admonition générale, article 72 - À l'intention des prêtres et afin que les écoles deviennent un endroit où les enfants apprennent à lire les psaumes - les notes tironiennes - les chants grégoriens - le comput<sup>32</sup> - la grammaire latine - et ce dans toutes les écoles monastiques et toutes les écoles cathédrales - utilisant les livres catholiques qui ont été bien corrigés.

du *Du musica* d'Aurelius Augustinus sur lequel fut copié le manuscrit Paris, BnF, Fonds latin 7231, et que celles-ci aient été tout simplement recopiées avec le texte principal.

29 Pour Thomas Beckett cf. King 2001, 61.

30 Johann von Heidenberg von Tritthenheim (\*1462 – †1516), abbé bénédictin de l'abbaye de Sponheim en Rhénanie-Palatinat.

31 Gasnault *et al.* 1975, 190-191 ; Atsma & Vezin 1987, cf. n° 659 ; cf. le cartulaire Paris, Bibliothèque nationale de France, NAL 2654, vii<sup>e</sup> s., 31 feuillets : <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc708313> ; Ganz 1990, 40 (note 22).

32 Le comput est l'art de calculer les dates et les jours de fêtes mobiles du calendrier, et en particulier la fête de Pâques.

### *Gesta Conlotionis*

Découvrons à présent les *Gesta Conlotionis Carthageniensis anno 411*, auxquels Aurelius Augustinus, l'évêque d'Hippo Regius, a contribué activement. Cet ensemble de documents nous fournit des renseignements abondants et détaillés sur la pratique de la sténographie latine et sur le métier de *notarius-exceptor* au début du v<sup>e</sup> siècle. Étant donc un témoignage-clé sur l'usage des *notes tironiennes*, les *Gesta Conlotionis Carthageniensis* méritent ici une mention à part.

Les *Gesta Conlotionis Carthageniensis anno 411 (Concilium Carthaginense 411)*<sup>33</sup> constituent un ensemble d'archives et les actes du procès-verbal de la célèbre conférence de Carthage tenue en trois séances le 1<sup>er</sup>, le 3 et le 8 juin de l'an 411. Cette conférence, organisée sous l'égide du commissaire de l'empereur romain Flavius Honorius (395-423), en l'occurrence Flavius Marcellinus (†413), *uir clarissimus, tribunus et notarius*, opposait deux évêques catholiques numidiens d'origine berbère, c'est-à-dire la partie des sept évêques catholiques romains orthodoxes (*Catholici*), dont le chef de file fut Aurelius Augustinus (†430), évêque d'Hippo Regius (auj. Anaba, Algérie), et la partie des sept évêques catholiques donatistes (*Donatistas*), un mouvement chrétien séparatiste qui prônait une extrême rigueur en matière de pureté et de discipline du clergé, dont le chef spirituel historique fut Donatus Magnus († ca. 355), consacré évêque de Carthage et Primat de la Numidie, en 313, et dont le chef de file fut Primmianus, évêque de Carthage et Primat de la Numidie en l'an 411.

Les *Gesta* sont divisés en trois documents distincts : *Capitula Gestorum Marcelli*, *Gesta Conlotionis*, *Breviculus Conlotionis Augustini*, dont le troisième, un compte rendu sommaire, fut rédigé par l'évêque Aurelius Augustinus lui-même. Selon nos connaissances actuelles, la tradition manuscrite des *Gesta Conlotionis Carthageniensis* est constituée par quatre manuscrits, dont le plus ancien et le plus complet est le manuscrit Paris, BnF, Fonds latin 1546<sup>34</sup>, écrit, semble-t-il, vers 845 dans le *scriptorium* de Lorsch [?]<sup>35</sup> sous l'abbatit de Samuel (837-857), évêque de Worms.

L'ensemble du dossier des *Gesta* est fait de deux types d'écrits distincts :

(a) 20 documents d'archives comprenant un édit impérial, des édits proconsulaires, des lettres synodales, des mandats épiscopaux, des souscriptions épiscopales, etc. ;

33 Le plus ancien témoin des *Gesta Conlotionis Carthageniensis (Concilium Carthaginense 411)* est conservé dans le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds latin 1546, Anciennes côtes : Colbert 601, Regius 3776b. Les *Gesta Conlotionis Carthageniensis* sont réunis en une seule édition critique publiée par Lancel 1974.

34 Lancel éd. 1974, introduction, XIX-XXIII. Les trois autres témoins des *Gesta Conlotionis Carthageniensis* sont les suivants : Biblioteca Apostolica Vaticana, Reginensis latin 993 et Reginensis latin 1032, tous deux écrits sur papier datable du xvi<sup>e</sup> s., puis Grenoble, Bibliothèque municipale manuscrit 198 (côte actuelle), datable du xiii<sup>e</sup> s., et, dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VII, Paris, 1889, 71, le même manuscrit porte la côte 197 ; l'ancienne côte de ce *codex* est : *Gratianopolitanus* 152 ; cf. Lancel éd. 1974, XXIII-XXV. Depuis le xvi<sup>e</sup> s., de nombreux travaux et éditions ont été effectués sur cet ouvrage.

35 L'abbaye de Lorsch, en Allemagne (district de Darmstadt) fut fondée en 764 ; son premier abbé fut Chrodegang, évêque de Metz ; cf. Diehl & Diehl 1991.

(b) le procès-verbal des actes de la conférence de Carthage, qui nous fournit des renseignements abondants et détaillés sur la pratique de la sténographie latine, sur la hiérarchie des fonctions des *notarii* et *exceptores*, sur le protocole auquel sont soumis les sténographes dans la mise au net finale des *notae* en vue de l'*editio*, enfin, sur les supports d'écriture (*volumen schaedae membranaceum*) utilisés à l'époque, et ce aussi bien du côté impérial qu'ecclésiastique.

En effet, le commissaire Flavius Marcellinus arrive à Carthage avec son propre *officium* administratif (chancellerie) composé de quatre *notarii-exceptores* (sténographes-greffiers-secrétaires) et complété par un *officium* formé par les quatre *notarii-exceptores* ecclésiastiques des deux parties opposées. Au cours de l'enregistrement du procès-verbal sténographié, les *notarii-exceptores* sont encadrés par les *custodes chartarum* (des évêques gardiens des chartes), qui veillent sur le bon déroulement du processus de la mise au net<sup>36</sup>. Dans ces *Gesta*, nous trouvons donc une terminologie précise qui concerne directement les activités de *notarius-exception-scriba*, par exemple : *charta, codex, editio, exceptor, membrana, nota, notaria, notarius, sceda, scrinium, subscriptio, sigillum, tabula, tribunus, volumen, etc.*

Les procès-verbaux sténographiés de cet événement important, qui furent enregistrés tantôt sur *tabulae* (tablettes de cire) à l'aide de *styli* (stylets), tantôt sur *volumina scedae membranacea* (rouleaux de parchemin) à l'aide de *calami* (calames, roseaux à écrire) et d'*atramentum* (encre), ne nous sont malheureusement pas parvenus. Toutefois, l'*editio* (la rédaction finale) des *Gesta Conlotionis Carthaginiensis anno 411*, à laquelle participa activement l'évêque d'Hippo Regius Aurelius Augustinus, fut publiée sous l'autorité impériale par son ami proche Flavius Marcellinus, *vir clarissimus tribunus et notarius*. Ces *Gesta* demeurent donc un monument incontournable dans l'archéologie de la sténographie latine, et dans l'histoire du métier de *notarius-exception-librarius-scriba-amanuensis-secretarius* au sein de l'administration romaine, de l'administration ecclésiastique et de l'administration royale mérovingienne et carolingienne.

### Les psautiers

Les psautiers écrits en sténographie latine sont parfois d'un grand secours lorsque la signification d'un signe n'est donnée nulle part ailleurs. Le Psautier "tironien" Paris, Bibliothèque nationale de France, NAL 442 est le seul des huit Psautiers "tironiens" connus qui soit absolument complet sans la moindre lacune. Il contient, en effet, les 150 *Psaumes* et les 16 *Cantica* dans leur intégralité. Il est datable de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, vers l'an 840 et il provient de Saint-Martin de Tours, son origine, en revanche, est incertaine<sup>37</sup>. Ce manuscrit eut en effet une histoire très mouvementée avant son acquisition par la Bibliothèque nationale de France entre 1868 et 1888. Il mesure environ 184 mm x 135 mm et renferme 98 feuillets, tous écrits sur deux colonnes, sauf f. 98, lequel a 23 longues lignes. Au feuillet 1-*recto* on découvre l'unique lettrine du manuscrit, une enluminure du Psaume I : 1 *Bea-tus uir qui non abi-it in-consilio impi-orum* (cf. supra Planche 1). Il s'agit d'une lettrine

36 *Gesta Conlotionis Carthaginiensis*, éd. Lancel 1974, VII-X, XI (n. 7), XII-XIX.

37 Delisle 1888, 5 (n° III) ; Chatelain 1900, 102-105,--- 224, planche X ; Rand 1929, 159-160 : n° 122 ; Boeckler 1930, 37, 41,109 ; Leroquais 1940, Leroquais 1941, 135 ; Humphrey 2006, 110-112.



pleine page aux entrelacs dorés rehaussés de rouge, lesquels émanent du *ductus* de la lettre “B” du sténogramme pour le mot “*Bea-tus*”. La lettrine, peinte sur fond rose ponctué de petites fleurs, est entourée de fleurons verts, noirs et dorés formant un cadre rectangulaire. J’é mets l’hypothèse que le manuscrit aurait pu être écrit de la main d’Amalarius de Metz, si l’on en croit l’anagramme “A-ma-La-rius” qui figure deux fois dans le codex, respectivement aux feuillets 14r (marge supérieure) et 78v (marge inférieure).

Le manuscrit fut écrit par deux mains différentes, semble-t-il, (sans doute par le maître scribe et son apprenti). Toutes les inscriptions (i.e. les titres des *Psaumes*) ont été écrites en écriture dite “*capitale rustique*”, et tous les *Psaumes* et *Cantica*, sans exception, ont été entièrement sténographiés. Dans l’ensemble, le manuscrit est bien écrit et relativement facile à lire. Quant au texte, il s’agit de la version du Psautier dit “*gallican*” (version officielle de la *Vulgate* depuis les papes Sixtus V : 1585-1590 et Clément VIII : 1592-1605), mises à part quelques “incursions” çà et là de versets provenant des versions dites “*romaine*” et “*hébraïque*” du Psautier. On n’y trouve, faut-il le signaler, aucune indication de divisions liturgiques.

Véritable mine lexicographique, les 150 *Psaumes* ainsi que les 16 *Cantica* offrent un vocabulaire très riche qui peut aider le chercheur en quête désespérée de la signification d’un signe non répertorié dans les lexiques. Étant rigoureusement conforme à la tradition sténographique conservée dans les *Commentarii*, le Paris, B.n.F., n.a.l. 442 est donc parfaitement fiable, et peut, de ce fait, servir de lexique de référence.

#### ALPHABET TIRONIEN RECONSTITUÉ

Abordons à présent le problème délicat d’une reconstitution hypothétique de ce que l’on peut appeler “l’alphabet tironien”, en examinant de près l’archéologie des différentes couches paléographiques que l’on observe au sein du système sténographique latin.

La reconstitution de l’alphabet tironien présuppose une analyse paléographique hypothétique des divers éléments constitutifs qui entrent dans la facture de la sténographie latine. En effet, un examen attentif des éléments graphiques des *notes tironiennes* révèle la convergence de trois influences principales : l’alphabet grec ; l’écriture cursive latine observée dans les tablettes à encre à partir du 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ<sup>38</sup>, puis dans les tablettes de cire<sup>39</sup>, enfin l’écriture dite “onciale primitive” que l’on rencontre dans le célèbre fragment de parchemin daté de l’an 100 de notre ère, connu sous le nom de *Fragmentum de Bellis Macedonicis*<sup>40</sup>. Certes, on peut déceler d’autres influences visiblement présentes dans ce système sténographique : toutefois, les origines de celles-ci restent encore incertaines. Enfin, faut-il ajouter, l’hypothèse concernant le rapport entre l’écriture cursive du 1<sup>er</sup> siècle

38 Birley 1977, ch. VIII : “Writing Tablets”, 132-157 ; Tjader 1977, 83 ; Bowman & Thomas 1983, 19-74, 151-152 ; Bowman & Thomas 1994.

39 Bartlett Van Hoesen 1915, 27-31, 225-241 et Tableaux : A, B, C, D, lesquels constituent 38 figures et 10 planches.

40 London, British Library, Pa 745 : [http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Papyrus\\_745](http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Papyrus_745) ; voir *facsimile* dans Lowe 1935, n° 207, ainsi que dans le papyrus dit “d’Aberdeen” daté du 1<sup>er</sup> – 11<sup>e</sup> siècle de notre ère, cf. Bibliothèque de l’Université d’Aberdeen, 2c ; voir *facsimile* Lowe 1935, n° 120.



(a) **Alphabet grec** : cf. S. E. le Cardinal Eugène Tisserant, "Les Écritures", Papyrus de Timothée de Milet au Berliner Staatsmuseum (tableau synoptique des écritures grecques : IV<sup>e</sup> s. a.C. – a.D. 1073), Homélie de Saint Basile sur les Psaumes, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reginensis gr. 18, dans *Initiation biblique*, sous la direction de A. Robert et A. Tricot, Paris, 1939, chapitre 4, p. 77 ; cf. aussi Laon, Bibliothèque municipale, ms. 444, origine : Laon (?), IX<sup>e</sup> s.

(b) **Tablettes de bois à encre** : cf. R. Birley, *Vindolanda : a Roman Frontier Post on Hadrian's Wall...*, Londres, 1977, chapitre VIII : "Writing Tablets", p. 132-157 ; **Tablettes de cire** : B. Bischoff, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Paris, 1985, p. 62-63. En 1875, furent découvertes à Pompei 127 tablettes de cire dans la maison du banquier et adjudicataire Caecilius Iucundus ; ces tablettes datent de l'an 15 à l'an 62 p.C. et sont conservées au Musée national de Naples. Entre 1788 et 1855, dans les mines d'or de Veraspatak en Roumanie (Transylvanie), furent trouvées une quantité importante de tablettes de cire dites "daciennes", dont une vingtaine est conservée au Musée de Budapest. Les tablettes "daciennes" datent de l'an 131 à l'an 167 p.C. ; *Corpus Inscriptionum latinarum*, III, pars II, *Inscriptionum Illyrici partes VI. VII. Res gestae divi Augusti. Edictum Diocletiani de pretiis rerum. Privilegia militum veteranorumque. Instrumenta Dacica*, Edidit Theodor Mommsen, Otto Hirschfeld, A. Domaszewski, 1873, impr. iter. 1958, ISBN 3-11-003190-6 ; cf. James Chidester Egbert, Jr., *Introduction to the Study of Latin inscriptions*, New York, Cincinnati, Chicago, 1895, p. 382-286 ; cf. H. B. Van Hoesen, *Roman cursive Writing*, Princeton, 1915, p. 27-31, 225-241 et Planches : A, B, C, D, cf. Planches : A – D ; Giulia Bologna, *Merveilles et splendeurs des livres du temps jadis*, Milano, 1988, p. 15.

(c) **Onciale primitive** : *Fragmentum de Bellis Macedonicis* (P.Oxy. 1.30), vers l'an 100, fragment de parchemin conservé à Londres, British Library, Papyrus [sic] 745 (10 lignes d'écriture), cf. B. Bischoff, *op. cit.*, p. 76, Pl 2b ; E. A. Löwe, *Codices latini antiquiores*, vol. II-2, n° 207 ; Alexander Kouznetsov, "A Rhythmical Arrangement of the 'Fragmentum De bellis Macedonici'", dans *The Bulletin of the American Society of Papyrologists*, Vol. 47, 2010, pp. 117-130 ; cf [http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Papyrus\\_745](http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Papyrus_745).

(d) **Alphabet tironien** : cf. E. Chatelain, *Introduction à la lecture des Notes tironiennes*, Paris, 1900, réimpression N. Y., 1964 ; Illo Humphrey, "Trois Homélie attribuées à Heiric moine de Saint-Germain d'Auxerre : leur écriture en notes tironiennes. Manuscrit Bamberg Patristique 46 Q.VI, 32", dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, n° 13, année 1996, p. 25-48, (11 Planches hors-texte), cf. Planche 11.

Nous pouvons procéder à présent à l'examen d'un *studium tironianum*, qui constitue une analyse sommaire et une transcription partielle d'un acte privé, c'est-à-dire la fin de l'acte appelée *subscriptio*. L'acte choisi fut établi dans le diocèse de Tours vers l'an 940, pendant le pastorat de Théotolon, archevêque de Tours, et sous le règne du roi Louis IV d'Outremer (936-954).

#### L'ACTE DE L'ÉVÊQUE DE TOURS

La chartre que nous étudions ici représente un acte privé sous forme d'emphytéose (bail à long terme) d'un arpent de terre arable acensé (c'est-à-dire loué) à trois frères moyennant un *census* (cens, loyer) annuel. La "subscriptio" ou l'"authentification" de l'acte contient, comme il se doit, les signatures des principaux personnages autorisés à céder le terrain arable en question, suivis de leur qualité et fonction au sein de la hiérarchie de l'évêché de Tours. Il s'agit des personnages suivants :

- ligne 26 : Θεωθωλω [sic] [THEOTHOLO] (*misericordia omnipotentis Dei Turonorum humilis archiepiscopus subscripsit*).
- ligne 27 : Guarno (*presbyter hanc auctoritatem fieri deprecatus est et ipse subscripsit*).
- ligne 28 : Badilo (*decanus atque archiclavus siue abbas subscripsit*), Otbertus (*archidiaconus subscripsit*).
- ligne 29 : Rotbertus (*archidiaconus subscripsit*), Otgerius (*diaconus atque præcentor subscripsit*), Odo (*diaconus subscripsit*).
- ligne 30 : Item Rotbertus (*archidiaconus subscripsit*) · Erbernus (*licet indignus acolytus subscripsit*).
- ligne 35 : Erbernus [?] (*sacerdos diaconus præsens fuit rogatus scripsit et subscripsit*), etc.

Voici donc un exercice de transcripion de notes tironiennes dans un diplôme daté du milieu du x<sup>e</sup> siècle, justement la période, pendant laquelle la sténographie latine est tombée en désuétude.

• Paris, BnF, Fonds latin 11834 •

Cartulaire, document n° 2 · Date : quinto kalendas augusti DCCCC° XL° [?] (28 juillet 940 [?]).

Θηωθωλω [sic] [THEOTHOLO] Turonensis Archiepiscopus, lignes 26-29, 35<sup>42</sup>.

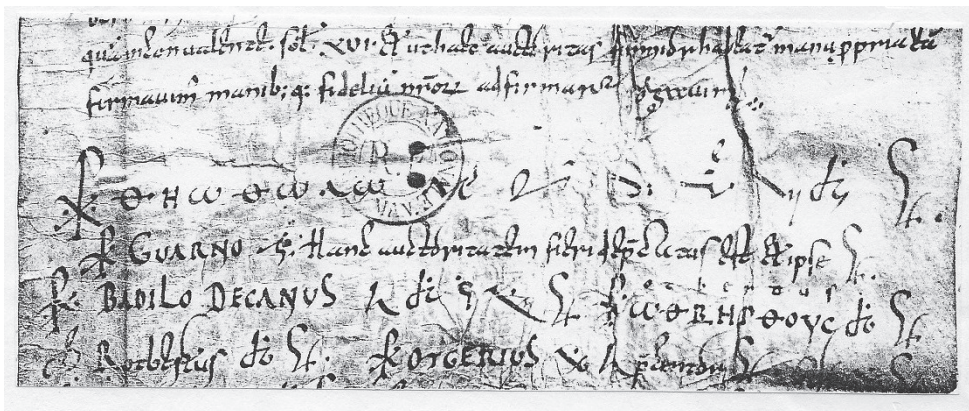


Planche 2 et 3

- |         |           |                      |  |                        |                   |                |                               |
|---------|-----------|----------------------|--|------------------------|-------------------|----------------|-------------------------------|
|         | ⲛⲉ        | ⲉⲓ                   | ⲉⲓ   | ⲛ                      | ⲉ                 | ⲛ              |                               |
| 1. 26 : | Θηωθωλω   | <i>misericord-ia</i> | <i>omnipoten-tis</i>                           | <i>dei</i>             | <i>turon-orum</i> | <i>humilis</i> | <i>archieposcopus</i>         |
|         |           |                      |  |                        |                   |                | <i>subscripsit</i>            |
| 1. 27 : | GUARNO    | <i>presbyter</i>     | Hanc auctoritatem fieri deprecatus est et ipse |                        |                   |                | <i>subscripsit</i>            |
| 1. 28 : | BADILLO   | <i>DECANUS</i>       | <i>atque</i>                                   | <i>archiclavus</i> [?] | <i>siue</i>       | <i>abbas</i>   | <i>scripsit</i>               |
|         |           |                      |  |                        |                   |                | Ⲡⲑⲃⲉⲗⲑⲟⲥ <i>archidiaconus</i> |
|         |           |                      |  |                        |                   |                | <i>subscripsit</i>            |
| 1. 29 : | ROTBERTUS | <i>archidiaconus</i> | <i>subscripsit</i>                             | OTGERIUS               | <i>diaconus</i>   | <i>atque</i>   | <i>præcentor</i>              |
|         |           |                      |  |                        |                   |                | <i>subscripsit</i>            |
| 1. 35 : | EBERNUS   | [?]                  | <i>sacerd-os</i>                               | <i>diaconus</i>        | <i>præsens</i>    | <i>fui-it</i>  | <i>roga-tus</i>               |
|         |           |                      |  |                        |                   |                | <i>subscripsit</i>            |

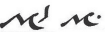



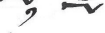






















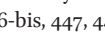



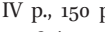
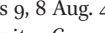
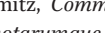
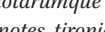
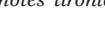


42 cf. Pierre Gasnault, Henri-Jean Martin, "Une nouvelle charte de Théotolon", dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, Tome XXXV, 1967, p. 91, 92, 92-bis, 92-ter, 93-96 ; André Salmon, "Notice

## Nota bene (10)

Dans la transcription d'un document quelconque en *notes tironiennes*, voici les 5 principes de base à respecter :

- (1) Reproduire avec précision les graphies.
- (2) Transcrire ce qui est écrit.
- (3) Transcrire tout ce qui peut être lu (désinences, terminaisons, préfixes, etc.).
- (4) En cas de maladroites ou fautes manifestes de la part du scribe, reproduire fidèlement la graphie telle quelle, puis indiquer la correction, soit en note, soit entre crochets carrés, soit dans un glossaire-lexique critique annexe.
- (5) Copier intégralement à la main le texte étudié, dans la mesure du possible, ce qui permet une connaissance intime du texte et du scribe d'origine.

· Glossaire tironien · Paris, BnF, Fonds latin n834 · document n° 2 · Théotolon de Tours ca. 940 ·

<i>Notæ :</i>	<i>Transcriptio :</i>	<i>Commentarii</i> <sup>43</sup> :
		(1) <i>miseridord-ia</i>   <i>misericors</i> CC : f. 45v • CNT : 40, 20 • K-2 : néant
		(2) <i>omnipotens</i>   <i>omnipoten-tis</i> CC : f. 46v • CNT : 41,18 • K-2 : p. 255
		(3) <i>De-us</i>   <i>De-i</i> CC : (WCG) f. 7 • CNT : 7,79 • K-2 : p. 95
		(4) <i>turon-us</i>   <i>turon-orum</i> CC : f. 104 • CNT : 87,11 • K-2 : p. 386
		(5) <i>humilis</i> CC : f. 46 • CNT : 40,65 • K-2 : p. 159
		(6) <i>archiepiscopeus</i>   <i>archiepiscopeus</i> CC : néant • CNT : 55, 29a / 60,36a • K-2 : p. 13
		(7) <i>subscrips-it</i> CC : (WCG) f. 6 • CNT : 7,7 • K-2 : p. 365
		(8) <i>presbyter</i>   <i>presbyter</i> CC : f. 70v • CNT : 60,38 / 55,31 • K-2 : p. 297
		(9) <i>atque</i> CC : f. 2 • CNT : 1,46 • K-2 : p. 2:29
		(10) <i>archiclanis</i>   <i>clav-is</i> CC : f. néant • CNT : 50,86 ( <i>clav-is</i> ) • K-2 : néant
		(11) <i>sive</i> CC : f. 3v • CNT : 2,53 • K-2 : p. 330
		(12) <i>abbas</i> CC : f. 64v • CNT : 55,46 • K-2 : p. 6
		(13) <i>archieidiaconus</i> CC : f. 70v • CNT : 60,41 • K-2 : p. 11
		(14) <i>diaconus</i> CC : f. 70v • CNT : 60,40 • K-2 : p. 94
		(15) <i>sacerd-os</i> CC : f. 64 • CNT : 55,22 • K-2 : p. 339
		(16) <i>indign-us</i> CC : f. 50v • CNT : 44,41 • K-2 : p. 174
		(17) <i>presens</i> CC : f. 22v • CNT : 22,33 • K-2 : p. 259
		(18) <i>fu-it</i> CC : f. 6v • CNT : 4,87 • K-2 : p. 136
		(19) <i>roga-tus</i> CC : f. 34 • CNT : 31,17 • K-2 : p. 312 ( <i>rogav-it</i> )

## Planche 4

historique sur l'abbaye de Saint-Loup près de Tours", dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1844, p. 436-446, 446-bis, 447, 448, 447-bis, 449-453.

43 Sigles des *Commentarii* : CC : *Codex Cassellanus* : Kassel, *Gesamthochschule*, 2° Ms. philol. 2, VIII<sup>e</sup> s., origine : abbaye de Saint-Amand-en-Pévèle [?], vers 799, cf. édition-facsimilé, Ferdinand Ruess, *Die Kasseler Handschrift der tironischen Noten, samt Ergänzungen aus der Wolfenbüttler Handschrift*, Leipzig, 1914, IV p., 150 planches, *in-folio*. (WCG) Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, *Codex Guelferbytanus* 9, 8 Aug. 4, IX<sup>e</sup> s., origine : abbaye de Saint-Amand-en-Pévèle [?], vers 850-860. CNT : Wilhelm Schmitz, *Commentarii notarum Tironianarum, cum prolegomenis, adnotationibus criticis et exegeticis notarumque indice alphabetico*, Leipzig, 1893, Vol. 1 : Appareil critique, 117 p., Vol. 2 : Glossaire de *notes tironiennes*, 132 *Tabulae*, *in-folio*. K-2 : Ulrich F. Kopp, *Paleographia Critica*, 4



**Nota bene (11) :** À la différence de ce diplôme du x<sup>e</sup> siècle, qui ne contient que très peu de sténographie latine à la fin du document dans la *subscriptio*, il existe de nombreux diplômes écrits intégralement en *notes tironiennes*, par exemple la charte qui émane de Saint-Arnoulf de Metz : “*Donativum atque testamento quem fecit An-sel-mus in pago Hi-do-ni-in-se in fine Ga-an-gp-ni-a uel ad patrem sancti Ar-nul-fi...*”<sup>44</sup>, et le recueil de diplômes qui commencent par la célèbre formule mérovingienne et carolingienne “*Not-um sit omn-ibus fidel-ibus nostris praesen-tibus scilic-et futur-is quia qualiter ...*”<sup>45</sup>.

En conclusion, une réflexion sur le métier de *notarius-scriba* dans l'Antiquité met en relief le lien étroit entre *orator* et *scriptor*, en rapport avec la sténographie latine et avec l'*ars dictaminis* et l'*ars rhetorica*. Nous avons retracé, dans la partie historique de notre étude, l'origine et le développement des *notes tironiennes*, en évoquant la figure de Marcus Tullius Cicero et de son secrétaire. Ensuite, l'étude des sources a été consacrée essentiellement à deux types de manuscrits :

(a) les glossaires *tironiens*, dont le plus ancien connu est le *Codex Casselanus*, les glossaires qui contiennent le “*Commentarius*” (recueil de *notae*, aide-mémoire) carolingien composé des quelque 14 000 sténogrammes, lesquels couvrent un large éventail des mots de la langue et de la culture latines,

(b) les huit Psautiers tironiens connus, dont le seul absolument complet est le codex Paris, BnF, NAL 442.

L'analyse d'un document précis, la charte de Théotolon, nous a donné un aperçu de ce que l'on rencontre lors d'une enquête approfondie et de la transcription paléographique d'une charte, d'un diplôme, d'un document d'archive contenant des *notes tironiennes*.

Pour aborder ce travail d'interprétation, le spécialiste doit être formé non seulement à l'analyse et à la reconnaissance des signes graphiques, mais également à la maîtrise d'un vocabulaire précis, daté et référencé, dont la signification des termes et leurs nuances évoluent subtilement dans le temps. Celui-ci nous permet de mieux saisir le contexte et l'archéologie de certains faits et gestes au quotidien de l'ancien *notarius-exceptor-librarius-scriba-amanuensis-secretarius*, en rapport avec la sténographie latine et en liaison étroite avec les divers corps des métiers auxiliaires, par exemple la fabrication des différents instruments à écrire comme les *calami*, les *styli* ou les *pennae* (plumes à écrire), et les différents supports d'écriture, *tabellae*, *tabulae*, *membranae tabellae*, *pergamena*, *papyri*, *ostraca* etc.

vol., *in-quarto*, Commentaire sur les *notes tironiennes*, Glossaire de *notes tironiennes*, Paléographie hébraïque, paléographie grecque, paléographie latine, cf. Vol. 2 (Glossaire de *notes tironiennes*) ; *Lexicon Tironianum : Nachdruck aus Kopps "Palaeographia critica" von 1817, mit Nachwort und einem Alphabetum Tironianum von Bernhard Bischoff*, Osnabrück, 1965, XVI-664-III pages.

44 Paris, BnF, Collection Lorraine vol. 980 n° 2, sexto kalendas ianuarii DCCXLVIII° [27 décembre 848], origine : Saint-Arnoulf de Metz, cf. Julien Havet, “Charte de Metz accompagnée de notes tironiennes. 27 décembre 848” BEC, XLIX, p. 95-101, 144 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k12424r/f95.image>.

45 Paris, BnF, Fonds latin 2718, manuscrit composite contenant des diplômes sténographiés, f. 72-76, 78-80, 84v-85v, 111v, 118-119v, 125-134v etc. (ca. 830, origine : Saint-Martin de Tours [?]) : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10500058/f153.image> ; <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc60514s> ; Karl Zeumer, *Formulae Merowingici et Karolini Aevi. Accedunt Ordines Iudiciorum Dei (Monumenta Germaniae historica)*, Hanover, 1886, Cambridge Library Collection – Medieval History, 2010 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k95249x.r=Karl%20Helfferich?rk=64378;0>.

On observe donc la pratique courante de la sténographie latine entre le 1<sup>er</sup> et le x<sup>e</sup> siècle, l'attestation la plus probante avant la première renaissance carolingienne étant, me semble-t-il, les *Gesta Conlotionis Carthaginensis, anno 411*, rédigés en partie par Aurélius Augustinus, l'évêque d'Hippo Regius. On observe également que les *notes tironiennes* furent utilisées dans l'écriture de multiples genres littéraires (textes et gloses) de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, notamment, le genre administratif, diplomatique, épistolaire, scientifique, grammatical, philosophique, historique, ecclésiastique, liturgique, musical, etc., avant de tomber en désuétude dans le courant du x<sup>e</sup> siècle.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Sources

- Atsma, H. et Vezin, J., éd. (1981-1987) : *Chartae latinae antiquiores*, t. XIII-XIX (France t. I-VII), Dietikon-Zurich.
- Bruckner A. et Marichal, R., éd. (1981-1982) : *Chartae latinae antiquiores*, facsimile-edition of the Latin charters prior to the ninth century. Part XIII-XIV, France I-II, éd. Atsma, H. et Vezin, J., Zürich.
- CIL, éd. Mommsen, T., Hirschfeld, O. et Domaszewski, A. V. [1873] (1958) : *Corpus Inscriptionum latinarum*, III, pars II, *Inscriptionum Illyrici partes VI. VII*, Berlin.
- Gruterus, J. éd. (1616) : *Notae Romanorum veterum quibus litera verbum facit Tullii Tyronis Ciceronis liberti, et Annaei Senecae*, Heidelberg.
- Johann von Heidenberg von Trittenheim (1518), *Polygraphiae libri sex*, Oppenheimii.
- Lancel S. éd. (1974) : *Gesta Conlotionis Carthaginensis, anno 411 accedit sancti Augustini Breviulus Conlotionis cum Donatistis*, (*Corpus Christianorum Series Latina CXLIX A*), Turnhout.
- Lowe, E. A., éd. (1935) : *Codices latini antiquiores. A Paleographical Guide to Latin Manuscripts Prior to the Ninth Century*. Vol. 2 : *Great Britain and Ireland*, Oxford.
- Origène, éd. Bernard de Montfaucon (1713) : *Hexaplorum Origenis quae supersunt, multis partibus auctiora quam a Flaminio Nobilio et Joanne Drusio edita fuerint [Texte imprimé], ex manuscriptis et ex libris editis eruit et notis illustravit D. Bernardus de Montfaucon*, Paris.
- Plutarque, éd. Sintenis C. (1853) : *Vies parallèles, Cicéro*, vol. IV, Leipzig.
- Ruess, F. éd. (1914) : *Die Kasseler Handschrift der tironischen Noten, samt Ergänzung aus der Wolfenbütteler Handschrift*, Leipzig.

### Ouvrages et articles

- Atsma, H., éd. (1989) : *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Colloque historique international*, Sigmaringen.
- Bakhouché, B., Beys, B. et al., dir. (2010) : "Le volumen et le scribe" et "Les outils du copiste", Université Paul-Valéry - Montpellier 3, Université Ouverte des Humanités (UOH), Montpellier, mise en ligne 2010, <http://www.univ-montp3.fr/uoh/lelivre/sommaire/index.html>.
- Bartlett Van Hoesen, H. (1915) : *Roman cursive Writing*, Princeton.
- Birley, R. (1977) : *Vindolanda: a Roman Frontier Post on Hadrian's Wall. New Aspects of Antiquity*, Londres.
- Birley, R. (1965) : *Lexicon Tironianum*, Osnabrück.
- Bischoff, B. [1994] (2007) : *Manuscripts and Libraries in the Age of Charlemagne*, Cambridge.
- Boeckler, A. (1930) : *Abendländische Miniaturen bis zum Ausgang der Romanischen Zeit*, Berlin und Leipzig.
- Boge, H. (1973) : *Griechische Tachygraphie und tironische Noten*, Berlin.
- Bologna, G. (2003) : *Merveilles et splendeurs des livres du temps jadis*, Milano.
- Bourgain, P., (2003) : *Adhémar de Chabannes, Chronique*, Turnhout.
- Boyer, J.-F. (2013) : "Élites carolingiennes autour du couronnement et du sacre de Charles l'Enfant comme roi d'Aquitaine à Limoges en 855", *Siècles* [En ligne URL : <http://siecles.revues.org/2341>].

- Bowman, A. K. et Thomas, J. D. (1983) : *Vindolanda: the Latin Writing-Tablets*, Volume I, Londres.
- Bowman, A. K. et Thomas, J. D. (1994) : *The Vindolanda Writing Tablets: Tabulae Vindolandenses II*, Londres.
- Camargo, M. (1991) : *Ars dictaminis - Ars dictandi. Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, Turnhout.
- Carpentier, Dom P. O.S.B. (1747) : *Alphabetum Tironianum, seu Notas Tironis Explicandi Methodus*, Paris.
- Chatelain, É. (1900) : *Introduction à la lecture des notes tironiennes*, Paris.
- Costamagna, G., Baroni, M. F. et Zagna, L. (1983) : *Notae Tironianae quae in lexicis et in chartis reperiuntur*, Roma.
- Delisle, L. (1888) : *Catalogue des Manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris.
- Diehl, H. et Diehl, R. (1991) : *Lorsch: Geschichte und Geschichten*, Lorsch.
- Ganz, D. (1990) : "On the History of Tironian Notes", dans Id., éd., *Tironische Noten: Vorträge gehalten anlässlich eines Arbeitsgespräches vom 7. bis 10. Dezember 1987 in der Herzog August Bibliothek, (Wolfenbütteler Mittelalter-Studien, 1)*, Wiesbaden, 35-51.
- Gasnault, P. et Martin, H.-J. (1967) : "Une nouvelle charte de Théotolon", *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, Tome XXXV, 91-96.
- Gasnault, P., Vezin, J. et Muzerelle, D. (1975) : *Documents comptables de Saint-Martin de Tours*, Paris.
- Giry, A. (1894), *Manuel de Diplomatique*, Paris.
- Grévin, B. et Turcan-Verkerk, A.-M., dir. (2015) : *Le dictamen dans tous ses états. Perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l'ars dictaminis (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, Turnhout.
- Heuclin, J. (1989) : "Les abbés des monastères neustriens 650-850", in : Atsma 1989, 331-337.
- Humphrey, I. (1996) : "Trois Homélie attribuées à Heiric moine de Saint-Germain d'Auxerre : leur écriture en notes tironiennes. Manuscrit Bamberg Patristique 46 Q.VI, 32", *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, n° 13, 25-48.
- Humphrey, I. (2006) : "La sténographie latine (notes dites "tironiennes"), état de la question", *Colloquia Aquitana I – 2005. Études médiévales : Patrimoine matériel et immatériel*, Paris, 110-112.
- Humphrey, I. (2007) : *Boethius, De institutione arithmetica libri duo. Édition proto-philologique intégrale princeps d'un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle (Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds latin 14064)*, Ottawa.
- Humphrey, I. (2010) : *Boethius. His Influence on the European Unity of Culture from Alcuin of York (†804) to Thierry of Chartres (†1154)*, Nordhausen.
- Jaspers, K. (2002) : "Introduction", dans Wills, G. éd., *Saint Augustin*, trad. française de R. Dubois, Québec, 8-10.
- King, D. A. (2001) : *The Ciphers of the Monks. A forgotten Number-Notation of the Middle Ages*, Stuttgart.
- Kopp, U. F. (1817-1829) : *Paleographia Critica. Tachygraphia veterum exposita et illustrata*, Mannheim.
- Kopp, U. F. (1965) : *Lexicon Tironianum: Nachdruck aus Kopp's "Palaeographia critica" von 1817, mit Nachwort und einem Alphabetum Tironianum von Bernhard Bischoff*, Osnabrück.
- Kouznetsov, A. (2010) : "A Rhythmical Arrangement of the Fragmentum De bellis Macedonicis", *The Bulletin of the American Society of Papyrologists*, Vol. 47, 117-130.
- Landes, R. (1998) : *Relics, Apocalypse, and the Deceits of History. Ademar of Chabannes, 989-1034*, Cambridge, Massachusetts, 1998.
- Law, T. M. (2007) : "A History of Research on Origen's Hexapla: From Masius to the Hexapla Project", *BIOSCS*, 40, 30-48.
- Lebastard-Delisle, A. (1841) : *Précis de l'administration de la justice criminelle chez les romains*, Valognes.
- Leroquais, V. (1940-1941) : *Les Psautiers, manuscrits latins des Bibliothèques publiques de France*, t. I-II, Macon, 1941.
- Marichal, R. (1979) : "Les ostraca de Bu Njem" [Lybie, à partir de l'an 201], *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 123, n° 3, 436-452.
- Marrou, H.-I. (1969) : "Les arts libéraux dans l'Antiquité classique", in : *Arts libéraux et philosophie au Moyen Âge*, Paris.
- Marucchi, O. (1912) : *Christian Epigraphy: An Elementary Treatise with a Collection of Ancient Christian Inscriptions Mainly of Roman Origin*, Cambridge.

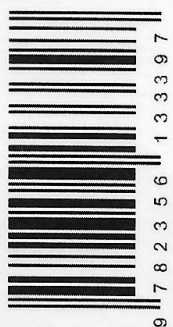
- McKitterick, R. (1990) : *The Carolingians and the written word*, Cambridge.
- Mentz, A. (1944) : *Die tironischen Noten*, Berlin.
- Mostert, M. (1989) : *The Library of Fleury. A provisional list of Manuscripts*, Hilversum.
- Nelson, J., [1992] (1994) : *Charles le Chauve*, Paris.
- Ohlmann, D. (1905) : "Die Stenographie im leben des heiligen Augustinus", *Archive für Stenographie*, 56, 273-279 et 312-319.
- Petrucchi, A. (1992) : *Breve storia della scrittura Latina*, Roma.
- Rajna, P. (1928) : "Le denominazioni *Trivium* e *Quadrivium* con un singolare accessorio", *Studi Medievali*, n.s. 1, 4-36.
- Rand, E. K. (1929) : *A Survey of the Manuscripts of Tours*, Cambridge, Massachusetts.
- Reynolds, L. D. et Wilson, N. G. (1991) : *Scribes and Scholars. A Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature*, Oxford.
- Riché, P. (1979) : *Les écoles et l'enseignement dans le haut Moyen Âge*, Paris.
- Robert, A. et Tricot, A. dir. (1939) : *Initiation biblique : initiation à l'étude des Saintes Écritures*, Paris.
- Salmon, A. (1844) : "Notice historique sur l'abbaye de Saint-Loup près de Tours", *Bibliothèque de l'école des chartes*, 436-453.
- Salvesen, A. éd. (1998) : *Origen's hexapla and fragments. Papers presented at the Rich Seminar on the Hexapla, Oxford Centre for Hebrew and Jewish Studies, 25th July-3rd August 1994*, Tübingen.
- Scalfati, S. (2012) : "Les formulaires toscans d'*ars notaria*", Paris, École nationale des chartes, <http://elec.enc.sorbonne.fr/cid2012/part8>.
- Schmitz, W. (1893) : *Commentarii notarum Tironianarum, cum prolegomenis, adnotationibus criticis et exegeticis notarumque indice alphabetico*, Leipzig.
- Sotinel, C. (1998) : "Le personnel épiscopal...", Rome, 107-110.
- Teitler, H. C. (1985) : *Notarii et exceptores*, Amsterdam.
- Tjäder J.-O. (1975-77) : "Latin Palaeography", *Eranos*, 75 : 131-161.
- Tjäder J.-O. (1980-81) : "Latin Palaeography", *Eranos*, 80 : 63-92.
- Vernet, A., dir. (2008) : *Les bibliothèques médiévales du VI<sup>e</sup> siècle à 1530*, Paris.
- Vezin, J. (1965) : "Un manuscrit autographe d'Adémar de Chabannes", *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 44-54.
- Wills, G. [1999] (2002) : *Saint Augustin*, trad. fr. Dubois, R., Québec.
- Worstbrock, F. J., Klaes, M. et Büttgen, J. (1992) : *Repertorium der Artes Dictandi des Mittelalters*, Bd. 1 : *Von den Anfängen bis um 1200*, München 1992.
- Zangemeister, K. (1892) : "Zur Geographie des römischen Galliens und Germanien nach den tironischen Noten", *Neue Heidelberger Jahrbücher*, II, 1-36.





L'expression "écritures normées" est utilisée aujourd'hui particulièrement dans les sciences sociales et le management par référence à l'encadrement des pratiques professionnelles et aux systèmes de gouvernance à l'intérieur des sociétés (rapports, référentiels, formulaires, etc.). La normativité y est conçue comme un outil d'uniformisation, de rationalisation, comme le résultat d'une interaction, voire d'une négociation entre deux forces, celle de l'autorité qui s'exerce d'en haut et celle des groupes professionnels compétents dans la gestion des différentes tâches. Jamais neutre, rarement stable, la norme s'adapte, évolue, parfois disparaît, suivant le rythme des changements économiques, politiques ou sociaux. Qu'en est-il de ces dynamiques pour les époques anciennes ? Comment les historiens abordent-ils les normes d'écriture et leur transmission à l'intérieur des sociétés du passé, faisant le lien avec les questions d'identité sociale et politique ? Ce livre explore à travers différents corpus d'écritures normées le travail des professionnels de l'écriture, le scribe, le secrétaire, l'expert-comptable, le notaire ou encore le spécialiste de l'art militaire, pour reconstruire leur périmètre d'action, le savoir technique qu'ils maîtrisent, leur rapport aux différentes formes de pouvoir. Le lien entre l'écrit, le pouvoir et la société est analysé dans l'espace roman (France, Espagne, Italie) à partir de l'Antiquité et du bas Moyen Âge jusqu'à la première modernité. L'attention au geste d'écriture, au statut du professionnel habilité à écrire, à l'aspect matériel de sa production et au savoir-faire qu'elle manifeste correspond au renouveau qui caractérise aujourd'hui l'approche historienne du rapport entre écrit, pouvoirs et société en Occident.

The concept of "Standard writing" is usually associated with social sciences and management, with reference to professional practices and corporate governance systems (reports, repositories, forms, etc.). Writing norms are conceived as tools for standardization and rationalization, resulting from an interaction, or a negotiation, between two entities, namely: authority, and professional groups responsible for the management and execution of various types of written communication. Norms are never neutral, and rarely stable; indeed, they appear to be in a constant state of change, adapting themselves and evolving, and even sometimes disappearing completely, depending on the pace of economic, political, or social change. How does the concept of "Standard writing" appear in the context of the professional practices and corporate governance systems of ancient times? How do historians approach writing norms and their transmission within societies of the past, linking them to social and political identity issues? We seek to answer these questions by exploring the work of several groups of highly skilled professional writers, namely: scribes, secretaries, public accountants, notaries public or even specialists in military arts. Various writing norms are studied here in order to reconstruct their scope of action, the technical knowledge they imply, their relationship to the different forms of temporal or ecclesiastical power. The link between writing norms and power is analysed within the framework of the geographical area of Medieval Latin, and that of the vernacular romance languages of France, Spain, and Italy, covering Antiquity, the Middle Ages, and the Early Modern Period. This collection of studies seeks to highlight the renewal that characterizes today's approach by historians to the close relationship that exists between writing norms, power and society on a whole, in the Western World.



ean 9782356133397

issn 1962-1744

19 €

